



VILLE de RODEZ

Commune de Rodez
Hôtel de Ville
Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9
Tél : 05 65 77 88 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil municipal En exercice : 35 Présents : 32 Conseillers excusés et représentés : 3

L'an 2025, le lundi 23 juin, à 17h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le mardi 17 juin 2025, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. TEYSSÉDRE Christian, Maire de Rodez.

Conseillers présents (32)

Mesdames ABBOU Nadia, ALAUZET Céline, BERARDI Marion, BEZOMBES Martine, BULTEL-HERMENT Monique, CASTAGNOS Fabienne, COLIN Laure, CLOT Marie-Noëlle, CROUZET Maryline, FAUX Mathilde, HER Anne-Christine, MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie, SOUNILLAC Marie-France, TAUSSAT Régine, VARSİ Florence, VIDAL Sarah.

Messieurs BOUGES Jean-François, CESAR Alexis, COMBET Arnaud, CORTESE Franck, COSSON Jean-Michel, DONORE Joseph, FERRAND Bernard, FOURNIE Francis, GOMBERT Benjamin, JULIEN Serge, LAURAS Christophe, LIEGEOIS Patrick, RUBIO Frédéric, TEYSSÉDRE Christian, TIXIER Alain, VIDAMANT François.

Conseillers excusés et représentés (3) :

RAUNA Alain	a donné pouvoir à	VARSI Florence
BERTAU Iléana	a donné pouvoir à	CESAR Alexis
ECHENE Eléonore	a donné pouvoir à	BERARDI Marion

Secrétaire de séance : GOMBERT Benjamin

DELIBERATION N°2025-046 – OCTOBRE ROSE 2025 - Organisation d'une course pédestre et reversement des fonds

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°2024-167 du 19 décembre 2024 relative aux tarifs de l'année 2025 ;*

Considérant ce qui suit :

L'opération Octobre Rose est une campagne annuelle de sensibilisation au cancer du sein, instaurée en 1985.

La Ville, impliquée aux côtés des acteurs dans le cadre de la campagne d'information sur la prévention des cancers 2025, renouvelle son partenariat avec le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers-Région Occitanie, La Ligue contre le cancer, et l'Association des commerçants afin de sensibiliser la population au dépistage des cancers du sein. Les modalités de ce partenariat seront fixées ultérieurement par convention.

L'objectif de ce partenariat est d'inciter les différents partenaires (commerçants, associations...) à déployer des actions, durant le mois d'octobre, en lien avec la lutte contre le cancer du sein et d'encourager les femmes à se faire dépister.

Depuis 2022, la Ville intensifie son engagement en organisant « La Rose de Rodez » un événement pédestre sportif et solidaire qui aura lieu cette année le dimanche 12 octobre 2025. Le départ et l'arrivée de la course auront lieu au cœur des Haras de Rodez. A l'issue de cette course, une restauration locale « aligot saucisse » sera proposée aux participants et/ou accompagnants.

Les tarifs :

- Inscription à la course : 10 € pour les + de 18 ans / 5 € pour les 12-18 ans et gratuit pour les moins de 12 ans.
- Repas : 10 €.
- Course + repas : 20 € pour les + de 18 ans / 15 € pour les 12-18 ans et 10 € pour les moins de 12 ans.

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2025
Délibération N°2025-046

Lors de cette course 2 000 tee-shirts seront offerts aux participants et seront financés par des partenaires. Partenariat dont les modalités seront fixées ultérieurement par convention.

Les bénéfices de l'événement sportif seront reversés au Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers -Région Occitanie et à La Ligue contre le cancer, à parts égales.

Les recettes et dépenses issues de l'opération octobre rose seront affectées sur le budget concerné au compte par nature dédié via une régie temporaire créée pour cette action.

Durant toute la semaine précédant la course, les associations notamment la Ligue contre le Cancer et l'ensemble des partenaires du pôle bien être santé des Haras proposeront gratuitement des animations, initiations, informations autour de la prise en compte de la pratique d'activités physiques, avant, pendant et après la maladie.

La Commission Ville Responsable et Solidaire a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.

Le Conseil municipal à l'unanimité par 35 voix pour :

- approuve l'organisation de manifestations liées à l'opération « octobre rose » ;
- approuve les tarifs pour l'inscription à la course et le repas selon les modalités présentées ci-dessus ;
- approuve la collecte et le reversement de fonds au Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers -Région Occitanie, La Ligue contre le cancer à parts égales ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance
Signé : Benjamin GOMBERT
Acte dématérialisé

Le Maire
Signé : Christian TEYSSEDE
Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération

Publiée le 27 juin 2025

Transmise en Préfecture le 27 juin 2025

Délais et voies de recours

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20250623-DEL2025046-DE
Reçu le 27/06/2025